

Conditions générales de vente



TRAITEUR
Des idées & du goût

Les présentes conditions régissent les ventes par la société K TRAITEUR, situé au 28 Rue Edouard Charton 78000 Versailles. La confirmation de la commande par le Client emporte son adhésion entière et sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente. K TRAITEUR se réserve le droit de faire évoluer les conditions générales de vente ci-dessous. Le client pourra se renseigner sur les changements éventuels de ses conditions par la seule consultation en ligne.

Clause n°1 – Devis et Commande

Un devis est remis systématiquement au client. Ce document détermine avec précision l'ensemble des prestations proposées par K TRAITEUR selon les besoins exprimés par le client. Les commandes ne sont définies qu'à réception par K TRAITEUR de la confirmation écrite de la commande et d'un chèque d'acompte représentant 30% du montant TTC du devis prévisionnel. Afin de confirmer sa commande, le client retournera à K TRAITEUR, 28 Rue Edouard Charton 78000 Versailles son devis en apposant la mention « bon pour accord » suivie de sa signature.

Clause n°2 - Modification de la commande

Toute modification de commande doit intervenir au minimum quinze jours ouvrés avant la date de la réception. Le nombre définitif de convives doit être communiqué par écrit à K TRAITEUR dans le même délai.

Ce nombre de convives servira de base à la facturation et ce même s'il s'avérait le jour de la réception que le nombre de convives soit inférieur. A l'opposé, s'il s'avérait le jour de la réception que le nombre de convives soit supérieur et que K TRAITEUR n'en n'a pas été informé dans le délai de quinze jours ouvrés avant la date de la réception, celle-ci ne pourrait assurer une prestation satisfaisante, ce qui porterait préjudice à l'image de K TRAITEUR. Ainsi, à titre de dédommagement, K TRAITEUR serait contraint de tenir compte du nombre réel de convives présents lors de la réception pour établir la facture.

Clause n°3 - Conditions de paiement

Les tarifs indiqués sur les devis sont ceux en vigueur au moment de leur élaboration. Un devis est valable trois mois. Passé ce délai et en l'absence de confirmation de la part du client, les tarifs pourront y être revus.

Les règlements s'effectueront de la manière suivante :

- 1er acompte de 30% à la commande
- Le solde, payable comptant et sans escompte, le jour de la réception ou le lendemain (le chèque sera encaissé une semaine plus tard).

Toutes les factures sont payables au comptant. Le non règlement des échéances entraîne, pour les échéances d'avant réception, une suspension de la réservation et pour celles d'après réception des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal.

ktraiteur.com

28 rue Édouard Charton • 78000 Versailles • Tél. : 01 39 66 09 29 • contact@ktraiteur.com

Clause n°4 - Annulation de commande

Le client doit informer dans les meilleurs délais et par écrit à K TRAITEUR de toute annulation de commande. En cas de notification d'annulation reçue plus de trente jours avant la date de la réception, l'acompte versé par le client à la commande lui sera restitué dans les huit jours de la notification.

Clause n°5 - Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Le Client est tenu de préciser, lors de la commande, les caractéristiques et coordonnées exacts du site de livraison permettant à K TRAITEUR d'assurer la prestation dans de bonnes conditions. K TRAITEUR ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus à toute raison indépendante de sa volonté ou hors contrôle, tels que, de façon non limitatives : interdictions officielles, pannes, embouteillages, accidents, intempéries, retards dans les transports, fait d'autrui, forces majeures, grèves, etc...

Clause n°6 - Fourniture du matériel

Sauf accord contraire, le matériel (vaisselle, linge, verrerie...) est fourni pour 24 heures consécutives. Les risques de perte, de casse, de dégradation ou de disparition de ce dernier ou des biens présents sur les lieux de la réception ne peuvent être couverts par l'assurance de K TRAITEUR et reste à la charge effective du client. Il en est de même pour les frais de remise en état des locaux.

Ainsi il appartient au client d'assurer à ses frais les biens de valeurs que les invités ou lui-même introduiraient sur les lieux de la prestation.

Clause n°7 - Perte et casse

La perte et/ou casse du matériel feront l'objet d'une facture complémentaire après vérification par nos soins et ceux du loueur s'il y a lieu.

Clause n°8 - Responsabilité

Les nouveaux textes communautaires régissant notre profession sous le contrôle de la D.G.S.V. (Direction Générale des Services Vétérinaires) et la D.G.C.C.R.F. (Répression des Fraudes) nous obligent à détruire et jeter, à l'issue de la réception tous les produits présentés aux consommateurs.

Etant tenue de respecter impérativement ces instructions, K TRAITEUR dégage totalement sa responsabilité sur les risques encourus dans le cas où nos clients conserveraient, à leur initiative, les produits restants.

Clause n°9 - Réclamations

Toute réclamation sur la prestation fournie devra être effectuée par écrit dans un délai de 24 heures suivant la prestation. Toute contestation concernant la facturation devra être fournie par courrier recommandé et ne pourra être prise en compte passé un délai de huit jours après la prestation.

A défaut de règlement amiable, tous litiges seront la seule compétence du Tribunal de Grande Instance de Versailles.